

TPE : la présentation orale

Elle est destinée à présenter votre travail de recherche sous un angle différent de celui abordé dans votre réalisation finale. Inutile de tout dire, le jury a déjà lu votre dossier !

Cet oral est suivi d'un rapide entretien avec les membres du jury et chaque membre doit y participer. La présentation est de l'ordre de **5' par élève** et le temps de parole doit être réparti équitablement. Cette présentation est suivie d'un questionnement par les membres du jury d'à peu près **5' par élève**.

Voici une organisation possible de votre oral (mais rien n'est obligatoire) :

INTRODUCTION

- ◇ Se présenter individuellement
- ◇ Annoncer le sujet et la problématique
- ◇ Présenter le(s) support(s) réalisés (dossier, vidéo...)
- ◇ Annoncer le plan de votre présentation orale et le visualiser sur un support (tableau, transparent...)

DEVELOPPEMENT

- ◇ Expliquer les étapes de la résolution de votre problématique de façon claire et simple : **vous devez intéresser votre auditoire et lui apprendre quelque chose !**
- ◇ Mettre en évidence les connaissances que vous avez acquises durant votre TPE (SES, Littérature, Peinture...)
- ◇ Répartir le temps de parole de manière équitable entre chaque membre du groupe.

CONCLUSION

- ◇ Redire simplement la (les) réponse(s) apportée(s) à la problématique de départ
- ◇ Peut-être élargir le sujet ou énoncer d'autres questions liées à votre sujet
- ◇ Expliquer, chacun, ce que vous a apporté cette expérience de travail

**N.B. Ne pas lire mot à mot sa production finale.
Ne pas impliquer le jury dans sa présentation.
Etre vivant, spontané pour intéresser votre auditoire !**